



*Municipalité  
de  
Saint-Jacques*

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **lundi 10 septembre 2018 à 20 h**, à laquelle sont présents :

Monsieur Claude Mercier, maire adjoint

Madame Sophie Racette, conseillère  
Madame Isabelle Marsolais, conseillère  
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller  
Monsieur François Leblanc, conseiller  
Madame Josyane Forest, conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire adjoint.

Absence : Monsieur Pierre La Salle, maire.

Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

**Avis spécial de convocation et certificat**

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté par courrier recommandé, à chacun des membres du conseil.

**Résolution n° 524-2018**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

**TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS**

**Résolution n° 525-2018**

**Mandat à Massicotte Maloney architectes pour des services professionnels dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal**

ATTENDU QUE	la Municipalité de Saint-Jacques souhaite procéder au réaménagement du garage municipal ;
ATTENDU QU'	une proposition d'honoraires professionnels d'une somme de 29 900 \$ (plus taxes applicables) est reçue de Massicotte Maloney architectes pour des services professionnels en architecture dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal ;
ATTENDU QUE	la Municipalité désire souscrire à un contrat de gré à gré avec Massicotte Maloney architectes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition d'honoraires professionnels d'une somme de 29 900 \$ (plus taxes applicables) et de mandater Massicotte Maloney architectes pour des services professionnels en architecture dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal.

**Règlement numéro 016-2018**



*Municipalité  
de  
Saint-Jacques*

#### Résolution n° 526-2018

#### **Mandat à Les Services exp inc. pour des services professionnels dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal**

---

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques souhaite procéder au réaménagement du garage municipal ;

ATTENDU QU' une proposition d'honoraires professionnels d'une somme de 24 433 \$ (plus taxes applicables) est reçue de Les Services exp inc. pour des services professionnels en ingénierie dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire souscrire à un contrat de gré à gré avec Les Services exp inc. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition d'honoraires professionnels d'une somme de 24 433 \$ (plus taxes applicables) et de mandater Les Services exp inc. pour des services professionnels en ingénierie dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal.

**Règlement numéro 016-2018**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun contribuable n'est présent à la séance.

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### Résolution n° 527-2018

#### **Levée de la séance**

---

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 20 h 08.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Claude Mercier  
Maire adjoint